



ACTIVITES PHYSIQUES SUR

PRESCRIPTION MEDICALE

DEVELOPPER LE SPORT SANTE ET L'ACCUEIL DES PRATIQUANTS SUR PRESCRIPTION MEDICALE

PROGRAMME DE FORMATION

PROFESSION SPORT & LOISIRS LANDES

>EFFECTIF

De 8 à 12 personnes



>PUBLIC

Educateur sportif, Salarié - Travailleur indépendant

>PRE-REQUIS

Titulaire d'un diplôme sportif RNCP (CQP, BP, BE...) et titulaire PSC

>DUREE

3 jours soit 21 heures

>DATES

23-24 février et 2 mars 2026

>HORAIRES

9h – 12h30 // 13h30 – 17h

>SANCTION DE LA FORMATION

Certificat de formation permettant d'être référencé

>LIEU

Mont de Marsan

>TARIF

525 € (possibilité de prise en charge par l'OPCO)



>Inscription

Jusqu'au 16 février 2026

LES ATOUTS

DU PARCOURS

✓ EQUIPE PEDAGOGIQUE

spécialisée dans le domaine (Médecin généraliste et médecin du sport, Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence, Activités Physiques Adaptées...)

✓ VALIDATION DU NIVEAU 1

du dispositif PEPS (formation Déclic)

✓ POSSIBILITE D'ACCUEILLIR

des personnes sur prescription médicale

Objectifs

- Savoir accueillir, motiver et adapter la pratique à des publics à besoins spécifiques (sédentaires, pathologies chroniques...)
- Connaître et mettre en pratique le dispositif PEPS (tests, partage des données, suivi)
- Identifier les outils nécessaires pour surveiller et sécuriser la pratique du public reçu

Contenu

Jour 1 Matin

- Accueil des stagiaires
- Définitions et enjeux du sport santé
- Tests de condition physique (théorie et mise en pratique)

Jour 1 Après-midi

- Les gestes de premiers secours en séance d'Activité Physique

Jour 2 Matin

- Les facteurs de risques des principales pathologies et les conséquences sur la qualité de vie de la personne

Jour 2 Après-midi

- Modalités d'accueil et d'accompagnement des publics
- Conception et adaptation des séances en fonction du public

Jour 3 Matin

- La préparation d'une séance et sa mise en pratique
- Mise en situation réelle avec un pratiquant extérieur

Jour 3 Après-midi

- Suite et fin des cas pratiques
- Evaluation, retour et bilan de la formation

Intervenant(e)s

- Médecin du sport
- Secouriste- Urgentiste
- Enseignante en activité physique adaptée

Méthodes. Movens et Outils

- Alternance d'apports théoriques et applications pratiques, études de cas
- Supports de formation, documentations - sites spécialisés, salle de formation équipée et connectée, ordinateur & vidéoprojecteur

Modalités d'évaluation

- Positionnement : entretien téléphonique avec le stagiaire en amont de la formation
- Evaluation de la formation par le participant
- Evaluation des acquis en fin de formation

**Pour toute situation de handicap,
merci de contacter Marie-Pierre au 05 58 75 72 94**

PROFESSION SPORT & LOISIRS LANDES

Contenu détaillé

Jour 1

Accueil des stagiaires

Présentation

Attentes de la formation – Projet de chacun

➤ Définitions et enjeux du sport santé

- L'AP dans les types de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)
- Réglementation en vigueur (Sport sur Ordonnance)
- AP et pathologies chroniques
- L'éducateur sportif sport-santé en Nouvelle-Aquitaine
- La stratégie régionale SSBE
- Le dispositif PEPS
- Tests de condition physique (théorie et mise en pratique)

➤ Les gestes de premiers secours en séance d'Activité Physique

Jour 2

➤ Facteurs de risques des principales pathologies

- Habitudes de vie, alimentation, sédentarité, AP
- Description des pathologies et données épidémiologiques (cardio, obésité, séniors)
- Recommandations d'activité physique détaillées
- Notion d'objectifs et d'autonomisation dans les bonnes pratiques

➤ Modalités d'accueil et d'accompagnement des publics

- Approche motivationnelle
- Engagement durable et pérenne
- La séance à conseiller en autonomie

➤ Conception et adaptation des séances en fonction des publics

- Méthodologie et astuces à adopter

Jour 3

➤ La préparation d'une séance et sa mise en pratique

- Mise en place d'une séance adaptée
- Mise en situation réelle avec un pratiquant extérieur

➤ Suite et fin des cas pratiques

Evaluation, retour et bilan de la formation

Communication des résultats par l'organisme de formation

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, PSL40 met à disposition ses indicateurs de satisfaction sur les prestations mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2020. Ci-dessous, résultat de quatre indicateurs arrêtés au 31 octobre 2025 (base de 280 stagiaires) :

- **Satisfaction globale** : 98.9 % de satisfait dont 68.7 % de très satisfait
- **Pertinence des contenus** : 96.8 % de satisfait dont 62.3 % de très satisfait
- **Qualité de l'animation** : 98.9 % de satisfait dont 80.8 % de très satisfait
- **La formation a répondu aux besoins** pour 98.9 % des stagiaires

MAJ Le 03/11/2025

Autres indicateurs disponibles sur demande